



DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

<p>(51) Classification internationale des brevets⁵ : C07K 13/00, A61K 37/02, 37/24 C12N 15/19, A61K 39/395 C12N 5/12, 15/85, 5/10</p>	A2	<p>(11) Numéro de publication internationale: WO 90/03394 (43) Date de publication internationale: 5 avril 1990 (05.04.90)</p>
<p>(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR89/00491 (22) Date de dépôt international: 26 septembre 1989 (26.09.89) (30) Données relatives à la priorité: 88/12538 26 septembre 1988 (26.09.88) FR (71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): ROUSSEL UCLAF [FR/FR]; 35, boulevard des Invalides, F-75007 Paris (FR). (72) Inventeurs; et (75) Inventeurs/Déposants (US seulement) : HERCEND, Thierry [FR/FR]; 28, avenue de la République, F-94700 Mai- sons-Alfort (FR). TRIEBEL, Frédéric [FR/FR]; 36, rue Perronet, F-92200 Neuilly (FR). (74) Mandataire: LE GUEN, Gérard; Cabinet Lavoix, 2, place d'Estienne-d'Orves, F-75441 Paris Cédex 09 (FR).</p>		<p>(81) Etats désignés: AU, DK, JP, US. Publiée <i>Sans rapport de recherche internationale, sera republiée dès réception de ce rapport.</i></p>
<p>(54) Title: NEW LIMP HOKINES, DNA SEQUENCES CODING FOR SAID LIMP HOKINES AND PHARMACEUTI- CAL COMPOSITIONS CONTAINING SAID LIMP HOKINES (54) Titre: NOUVELLES LYMPHOKINES, SEQUENCES D'ADN CODANT POUR CES LYMPHOKINES ET COMPOSI- TIONS PHARMACEUTIQUES CONTENANT CES LYMPHOKINES</p> <p style="text-align: right;">R L S P E Y Y D</p> <p>L A R A H L R D E E K S C P C L A Q E G P Q G D L L T K T Q</p> <p>E L G R D Y R T C L T I V Q K L K K M V D K P T U R S V S N</p> <p>A A T R V C R T G R S R W R D V C R N F M R R Y Q S R V I Q</p> <p>G L V A G E T A Q Q I C E D L R L C I P S T G P L (I)</p> <p>(57) Abstract</p> <p>The invention relates to lymphokines comprised of or including the peptide sequence (I). The invention also relates to DNA coding for said polypeptides.</p> <p>(57) Abrégé</p> <p>L'invention a pour objet des lymphokines constituées par ou comprenant la séquence peptidique (I). L'invention a également pour objet des ADN codant pour ces polypeptides.</p>		

UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AT	Autriche	ES	Espagne	MG	Madagascar
AU	Australie	FI	Finlande	ML	Mali
BB	Barbade	FR	France	MR	Mauritanie
BE	Belgique	GA	Gabon	MW	Malawi
BF	Burkina Fasso	GB	Royaume-Uni	NL	Pays-Bas
BG	Bulgarie	HU	Hongrie	NO	Norvège
BJ	Bénin	IT	Italie	RO	Roumanie
BR	Brésil	JP	Japon	SD	Soudan
CA	Canada	KP	République populaire démocratique de Corée	SE	Suède
CF	République Centrafricaine	KR	République de Corée	SN	Sénégal
CG	Congo	LI	Liechtenstein	SU	Union soviétique
CH	Suisse	LK	Sri Lanka	TD	Tchad
CM	Cameroun	LJ	Luxembourg	TG	Togo
DE	Allemagne, République fédérale d'	MC	Monaco	US	Etats-Unis d'Amérique
DK	Danemark				

Nouvelles lymphokines, séquences d'ADN codant pour ces lymphokines et compositions pharmaceutiques contenant ces lymphokines.

La présente invention concerne des lymphokines humaines, des séquences d'ADN codant pour ces lymphokines et les applications pharmaceutiques et biologiques de ces lymphokines.

5 Il est bien connu que le système immunitaire humain comprend des éléments cellulaires et des substances solubles secrétées par les cellules. Suivant leur origine ces substances solubles sont appelées lymphokines (si elles sont secrétées avant tout par
10 les lymphocytes T) ou monokines (si elles sont secrétées avant tout par les monocytes). Ces "cytokines" (c'est-à-dire plus généralement les substances solubles secrétées par les cellules) ont un rôle de communication entre les éléments cellulaires du système
15 immunitaire; elles peuvent par exemple en tant que facteur de croissance représenter un signal d'amplification de la réponse immunitaire : c'est le cas de l'interleukine-2, l'une des lymphokines la mieux étudiée. De plus, elles interviennent dans la communi-
20 cation entre le système immunitaire et les autres systèmes biologiques de l'organisme, par exemple le système hématopoïétique. Il est bien connu que les lymphokines ont une activité biologique, dite pléiotropique. De fait, toutes les lymphokines décrites
25 jusqu'à présent ont des effets régulateurs sur de multiples types cellulaires. Enfin, les cytokines peuvent avoir aussi des fonctions effectrices directes; par exemple le "Tumor Necrosis Factor" est capable comme son nom l'indique d'induire la destruction
30 de certaines cellules tumorales.

La découverte et la caractérisation des cytokines ont été rendues possibles par la mise au point des techniques de génie génétique. Cette méthodologie permet par diverses techniques expéri-

mentales de caractériser les gènes codant pour des protéines et donc à travers la séquence nucléotidique du gène de connaître la séquence peptidique. D'autres applications de ces techniques de génie génétique
5 fondées sur les mêmes principes expérimentaux permettent grâce à des systèmes d'expression procaryotes ou eucaryotes de produire en quantités virtuellement infinies les protéines dont le gène a été découvert.

Dans The Journal of Experimental Medicine, vol. 165, p. 601-614, Jongstra et al. et EP 320 806, est décrit le clonage d'un gène de lymphocytes T désigné 519. Selon cette publication ce gène coderait pour une protéine de 129 acides aminés. Ce produit ne serait toutefois pas une protéine sécrétée et ne
15 serait donc pas une lymphokine.

Les inventeurs ont cherché à découvrir de nouveaux gènes codant pour les lymphokines non décrites à ce jour.

Le développement des travaux des inventeurs a permis de cloner et de caractériser un nouveau gène, désigné LAG-2 (pour "Lymphocyte Activation Gene-2"), et une séquence d'ADN, désignée FC24, codant pour un polypeptide produit du gène. Ce polypeptide LAG-2 est sécrété par les lymphocytes humains activés, après
20 élimination d'une séquence signal, sous forme d'une protéine mature.

La présente invention a en conséquence pour objet une séquence d'ADN comprenant la séquence nucléotidique, désignée FC24,

3

10 20 30 40 50 60
 CGGCATCTCA GCGGCTGCC CACCATGGCT ACCTGGGCCC TCCTGCTCCT TGCAGCCATG
 5 70 80 90 100 110 120
 CTCCTGGGCA ACCCAGGTCT GGTCTTCTCT CGTCTGAGCC CTGAGTACTA CGACCTGGCA
 130 140 150 160 170 180
 AGAGCCCACC TGCCTGATGA GGAGAAATCC TGCCCGTGCC TGGCCCAAGGA GGGCCCCCAG
 190 200 210 220 230 240
 GGTGACCTGT TGACCAAAAC ACAGGAGCTG GGCCGTGACT ACAGGACCTG TCTGACGATA
 10 250 260 270 280 290 300
 GTCCAAAAC TGARGAAGAT GGTGGATAAG CCCACCCAGA GAAGTGTTTC CAATGCTGCG
 310 320 330 340 350 360
 ACCCGGGTGT GTAGGACGGG GAGGTCACGA TGGCGCGACG TCTGCAGAAA TTTCATGAGG
 15 370 380 390 400 410 420
 ABBTATCAGT CTAGAGTTAT CCAGGGCCTC GTGGCCGGAG ARACTGCCCA GCAGATCIGT
 430 440 450 460 470 480
 GAGGACCTCA GGTTGTGTAT ACCTTCTACA GGTCCTCTCT GAGCCCTCTC ACCTTGTCTT
 20 490 500 510 520 530 540
 GTGGAAGGAG CACAGGCTCC TGTCCTCAGA TCCCGGGAAC GTCAGCAACC TCTGCCGGCT
 550 560 570 580 590 600
 CCTCGCTTCC TCGATCCAGA ATCCACTCTC CACTCTCCCT CCCCTGACTC CCTCTGCTGT
 25 610 620 630 640 650 660
 CCTCCCCCTCT CAGGAGAATA AAGTGTCAGG CAAG

La traduction commence au nucléotide 25 et se termine au nucléotide 459 inclus.

30 La présente invention a également pour objet le polypeptide codé par FC24 à savoir le polypeptide LAG-2 ayant la séquence suivante*

SUBSTITUTE SHEET

5

X - R L S P E Y Y D L A R A H L R D E E K S C P C
 L A Q E G P Q G D L L T K T Q E L G R D Y R T C L
 T I V Q K L K K M V D K P T Q R S V S N A A T R V
 C R T G R S R W R D V C R N F M R R Y Q S R V I Q
 5 G L V A G E T A Q Q I C E D L R L C I P S T G P L

dans laquelle X est choisi parmi H, un reste méthio-
 nine ou la séquence :

M A T W A L L L L A A M L L G N P G L V F S

et les séquences qui en diffèrent par un ou plusieurs
 10 amino-acides et qui possèdent la même activité.

Les inventeurs ont en outre trouvé une
 séquence d'ADN qui est une région promotrice d'un gène
 codant pour une lymphokine selon l'invention. Cette
 séquence est la suivante :

15 10 20 30 40 50 60
 GGTACCACCT CTTTCAGCTT CACTCTTTC CACTCTTTC CACTCTTTC CACTCTTTC CACTCTTTC
 70 80 90 100 110 120
 GAGGAGCTAC AGCTGCCTTT TTGAGATGCT GAGGCACCCT GTCTGAAGAA GGCCCTCACA
 20 130 140 150 160 170 180
 TCACTCAACT TGACTAGTGG GTGAGCCCTT GGAGAGGCTT CCCAGCCTCT GCTCTTCAAG
 190 200 210 220 230 240
CCGAAGTACC ACAGGGGACA CGAGTCCAGA GTTACAGGAC CCCAGCTATG GTTCATGTGT
 25 250 260 270 280 290 300
 AAAGGGAACC ATTAGGCAAC CAGGGGAAAT GATGAAGAAG ATCTAGATTT ACAAATGTGG
 310 320 330 340 350 360
 AAAGATGTTT GTGGTATATT GTTAAATTAA AAAGCTGTTT AAAAATAGTT TTTGGGTCAA
 30 370 380 390 400 410 420
 GTGAGATGAC TCACTTATAC TTTTAGTATA AGTATGTCCC ATGCAATATC TGGAACGTAC
 430 440 450 460 470 480
 TTGTACTAAG GGGTTTCTCC CTCCGTCGGC ACATCCCAGG CATCCTGGCA GCTGCTGGCC

SUBSTITUTE SHEET

5 490 500 510 520 530 540
TCCAGCAACC CCACATTCTA GTTGTGTGGG AGTGGGGTGT GGCATGGACC CTGTGGCTAC

 550 560 570 580 590 600
CACTGCCCTG ACCTGCTTCT TCACACACTG GTATTGTAT CTGTGGTAAA CTCAGTGACA

10 610 620 630 640 650 660
CGGGGGAGAT GACATACAAA AAGGGCAGGA CCTGAGAAAG ATTAAGCTGC AGGCTCCCTG

 670 680 690 700 710 720
CCCATAAAAC AGGGTGTAAG GGCATCTCAG CGCTGCCCCA CCATG

15

La présente invention a en conséquence également pour objet cette séquence d'ADN.

La présente invention a également pour objet une séquence d'ADN comprenant une séquence d'ADN promotrice telle que définie ci-dessus et une séquence d'ADN codant pour une lymphokine selon la présente invention.

Dans la présente invention, les inventeurs ont tout d'abord obtenu un ADN complémentaire, FC24, par les opérations suivantes :

- culture de cellules lymphocytaires dites cellules cytotoxiques naturelles
- isolement à partir de ces lymphocytes de l'ARN messager lié aux membranes du réticulum endoplasmique intra-cellulaire
- obtention de l'ADN complémentaire simple brin à partir de l'ARN messager, puis de l'ADN complémentaire double brin
- insertion dans un vecteur tel que le bac-

tériophage lambda GT10

- préparation d'une sonde d'ADN simple brin à partir de l'ARN messager des cellules et purification par une technique d'hybridation-soustraction de façon à sélectionner les copies des ARN présentes dans les cellules lymphocytaires et absentes dans d'autres cellules hématopoïétiques

- sélection des ADN complémentaires insérés dans le vecteur qui réagissent avec la sonde

- transfert de l'ADNc sélectionné dans un vecteur plasmidique pour l'amplifier, le purifier et en réaliser le séquençage.

Les lymphokines selon l'invention peuvent être obtenues par synthèse peptidique classique ou par application de techniques de génie génétique comprenant l'insertion d'une séquence d'ADN codant pour une lymphokine selon l'invention dans un vecteur d'expression tel qu'un plasmide et la transformation de cellules avec ce vecteur d'expression.

La présente invention a donc également pour objet des plasmides et des vecteurs d'expressions comprenant une séquence d'ADN codant pour une lymphokine selon l'invention ainsi que des hôtes transformés avec ce vecteur.

La présente invention a également pour objet une composition pharmaceutique comprenant à titre de principe actif une lymphokine selon l'invention.

La présente invention a également pour objet des anticorps monoclonaux dirigés contre une lymphokine selon l'invention ou une séquence immunogène d'une telle lymphokine.

La présente invention a également pour objet des hybridomes produisant de tels anticorps monoclonaux.

La présente invention a également pour objet un procédé de dosage des lymphokines selon l'invention qui comprend l'utilisation d'anticorps monoclonaux selon l'invention.

5 A cet effet, on peut utiliser une méthode radioimmunologique de type RIA ou de type IRMA (technique de type sandwich utilisant un antigène froid et la compétition entre un anticorps froid et un anticorps marqué) ou une méthode immunoenzymatique de
10 type ELISA ou de type IEMA (technique de type sandwich).

Les anticorps monoclonaux selon l'invention peuvent être préparés selon une technique classique. A cet effet les polypeptides peuvent être couplés si
15 nécessaire à un agent immunogène, tel que l'anatoxine tétanique, par un agent de couplage tel que le glutaraldéhyde, un carbodiimide ou la benzidine bis diazotée.

On décrira ci-après plus en détail :

- 20 - l'obtention de l'ADNc FC24 codant pour le polypeptide LAG-2,
- l'obtention du gène LAG-2 et sa caractérisation,
- l'obtention de la protéine recombinante
25 purifiée LAG-2 et l'obtention de la séquence peptidique NH₂-terminale.

I - Culture et préparation de l'ARNm lié aux membranes du réticulum endoplasmique

30 L'isolement et les caractéristiques du clone foetal, F55IIIIE5 (phénotype CD3⁻ CD2⁺) ont été décrites préalablement par Nowill et al (1).

La culture de masse a été effectuée en présence d'interleukine-2 recombinante, de surnageant de milieu conditionné lymphocytaire, sur une sous-couche

nourricière de cellules sanguines mononuclées irradiées allogéniques et d'une lignée cellulaire transformée par le virus EBV (appelée LAZ 388) dans des plaques à fond en V à 96 trous. Les cellules ont été
5 mises à 3000 cellules par puits au jour 0. Le recueil de 200 plaques à 3×10^6 cellules par ml au jour 12 a permis de recueillir 6×10^9 cellules.

La préparation des ARN cytoplasmiques, des ARN liés aux membranes du réticulum endoplasmique et
10 des ARNm ont été faites en apportant certaines variantes aux méthodes décrites par Maniatis (2) Mechler (3) et Aviv (4). Ainsi 4×10^9 cellules de F55IIIE5 ont été déposées sur des gradients de saccharose après choc hypotonique et broyage mécanique selon la méthode
15 décrite par Mechler (3). Les ARN cytoplasmiques portés par les ribosomes liés aux membranes du réticulum endoplasmique ont été purifiés entre des gradients de saccharose. Ceci permet de travailler par la suite avec des ARNm qui ont une séquence signal et qui par
20 conséquent codent pour des protéines portées par la membrane ou secrétées dans la partie interne de l'ergastoplasme, puis vers l'extérieur de la cellule. Cette méthode d'isolement de l'ARN de type dit MB (membrane-bound) permet d'emblée d'éliminer environ
25 90% des gènes transcrits qui codent pour des protéines intra-cellulaires ne pouvant pas être secrétées vers l'extérieur ou transportés vers la membrane et par conséquent sans intérêt dans le cadre de l'invention. En plus de l'isolement du ARNm MB-F55IIIE5 qui sert de
30 substrat à d'une part la construction de la banque et d'autre part la fabrication de la sonde, les méthodes de purification décrites par Aviv (4), Maniatis (2) et Triebel (8) ont permis d'isoler des ARN de divers clones et lignées cellulaires qui sont utilisés au

10

point V et des ARNm des cellules Jurkat, U937, Laz388 et K562 (environ 10^9 cellules de chacune des lignées) qui sont utilisés pour soustraire la sonde.

Ces méthodes comprennent :

5 A - Préparation de l'ARN cytoplasmique.

A une ampoule de 20 à $30 \cdot 10^6$ cellules en culot sec, on ajoute 1 ml de tampon de lyse (Tris HCl 50mM, EDTA 62,5 mM, Triton X-100 0,4%, LiCl 2,5 M). Après dissolution douce du culot, on transfère le tampon de lyse dans les tubes Eppendorf froids, contenant 10 50 ul de NP40 10%.

Après 5 mn sur glace, on centrifuge 1 min à 8 K. On prélève le surnageant (ARN) et on l'ajoute dans les tubes Falcons contenant 1 ml de phénol, 1 ml de CHCl_3 , 1 ml de STE SDS 2% (NaCl 150 mM, Tris 10 mM, MgCl_2 1 mM, 2% SDS). On centrifuge 15 10 mn à 5 K. On prélève la phase supérieure, on ajoute 1 ml de phénol et 1 ml de chloroforme. On centrifuge 5 mn à 5 K. On prélève la phase supérieure. On ajoute 20 100 μl EDTA 0,2 M, 200 μl NaAc 3M et 5 ml éthanol. On mélange et on laisse à -20°C la nuit. On centrifuge 30 mn à 10 K. On sèche le culot. On reprend dans 400 μl de NaAc 0.3 M froid. On ajoute 1 ml d'éthanol dans le tube Falcon. On transfère l'éthanol dans l'Eppendorf, on mélange, 25 on laisse 1h à -20°C . On centrifuge 10 min à 13 K, aspire l'alcool et sèche. On ajoute 30 μl d'eau. On centrifuge, on congèle immédiatement à -80°C . On contrôle la dégradation et la quantité en mettant 1 μl sur gel dénaturant (1% agarose dans tampon TBE 30 (Tris, Base, EDTA) pH 8,5 autoclavé (BET 1 $\mu\text{g}/\text{ml}$).

B - Préparation de l'ARN messenger lié aux membranes du réticulum endoplasmique

On reprend les cellules à 10^8 cellules/ml dans du tampon hypotonique RSB (KCl 10mM, MgCl_2 1,5

SUBSTITUTE SHEET

mM, Tris-HCl 10mM pH 7,4) à la température de la glace traité préalablement avec 0,1% DEPC. On laisse 5 min sur la glace. On rompt les cellules mécaniquement avec 10 coups d'homogénéisateur de Dounce (type B). On centrifuge à 1000 g pendant 2 min pour sédimenter les noyaux. Le surnageant ou "extrait cytoplasmique" est ensuite utilisé pour la séparation ribosomes libres/extraits membranaires. 0,7 ml d'extrait cytoplasmique est mélangé avec 3,2 ml de tampon 2,5 M saccharose TK (Tris-HCl 0,05 M, pH 7,4, KCl 0,15 M, MgCl₂ 0,005 M) puis ce mélange est déposé sur 2 ml de 2,5 M saccharose TK. Puis on ajoute 8 ml de 2,05 M saccharose TK et ensuite 4 ml de saccharose 1,3 M TK. On fait tourner à 4°C pendant 5 h dans un rotor pendulaire type Spinco SW28 à 25.000 rmp. On pique avec une aiguille la bande compris entre le 2,05 M et le 1,3 M Saccharose. On ajoute un volume égal de TE 10 : 1 (Tris HCl 10mM, EDTA 1mM). On fait une extraction avec du phénol puis un mélange phénol-chloroforme. On précipite avec 1/10 de NaAc 3 M et 2,5 vol. d'éthanol.

Pour la sélection de l'ARN poly (A)⁺ on utilise une colonne d'oligo (dT)-cellulose comprenant 1,2 ml de gel équilibrée avec le tampon de charge : Tris-HCl 20mM (pH 7,6), NaCl 0,5 M, EDTA 1mM complété avec SDS. On lave avec une solution aqueuse de NaOH 0,1 M et EDTA 5mM. On lave avec 5 volumes de tampon de charge. On dissout l'ARN dans de l'eau et on chauffe à 65°C 5 min. On ajoute deux fois un volume identique de tampon de charge. On attend que la température s'équilibre. On récolte l'effluent. On chauffe à 65°C et on recommence. On lave la colonne avec 5 à 10 volumes de tampon de charge puis 4 volumes de tampon de charge NaCl 0,1 M. On élue le poly(A)⁺ avec 2-3 volumes de Tris-HCl (pH 7,5) 10mM, EDTA 1mM, SDS

0,05%.

On ajoute de l'acétate de sodium 3 M (pH 5,2) au 1/10. On précipite avec 2,2 vol. d'éthanol.

II - Obtention de la banque d'expression

5 La préparation de l'ADN complémentaire simple brin à partir de l'ARN messager lié aux membranes du réticulum endoplasmique cellulaire de la cellule F55IIIIE5 puis de l'ADN complémentaire double brin, l'addition de "linker" EcoRI, la ligation dans
10 le site EcoRI du vecteur Lambda GT10, l'empaquetage in vitro ont été réalisés selon les techniques décrites par Gubler et al (5), et Huynh et al (6) en utilisant un kit de clonage commercial (Amersham Corp. Arlington Heights, II).

15 A cet effet on utilise 1 ug de ARNm lié aux membranes du réticulum endoplasmique. Environ 80 % de ce matériel a été transformé en ADNc simple brin.

III - Préparation de la sonde d'ADN complémentaire

20 La préparation de la sonde d'ADN complémentaire simple brin est effectuée par soustraction par deux cycles d'hybridation sur un excès d'ARN messager des cellules dites "à éliminer" (Jurkat, Laz 388, U937, K562) suivi de passages sur colonnes d'hydroxyapatite, ce qui permet d'éliminer le complexe double
25 brin ADNc-ARNm. Après 2 cycles d'hybridation et 2 passages sur colonne il reste environ 6-7% de la radioactivité, c'est-à-dire qu'environ 7% du matériel dit MB ("membrane-bound") F55IIIIE5 n'existe pas dans les cellules tumorales Jurkat, K562, U937 et Laz 388.
30 C'est ce matériel qui sert de sonde pour aller rechercher dans la banque MB-F55IIIIE5 les ADNc correspondants. Cette technique utilise les conditions d'hybridation-soustraction décrites par Davis et al (7).

Préparation de la sonde soustraite $\sqrt{\text{MB-FSS}}$

IIES -ArNm de Jurkat, K562, Laz 388, U937]

5 A partir de 5 µg de ARNm MB-F55IIIE5 on prépare une sonde d'ADNc simple brin marquée au ³²P-dCTP (activité spécifique : 800 Ci/mmol⁻¹) dans un volume de 50 µl.

Après incubation de 2 h à 42°C avec l'enzyme transcriptase réverse, on ajoute 5 µl EDTA 0,2 M puis 50 µl NaOH 0,2 N. On incube à 65°C, 1 h. On ajoute 60 µl HCl 1N et 30 µl Tris-HCl (pH 8) 2 M. On ajoute 10 1/10^e vol. NaAc 3M. On ajoute 7 µl d'ARNm de chacune des 4 lignées tumorales pour précipiter la sonde, puis on ajoute 2,5 vol. d'éthanol.

On laisse 1 h à -20°C. On centrifuge, on lave à l'éthanol 70% et on sèche. On reprend dans 7,5 15 µl d'H₂O, on ajoute 7,5 µl NaH₂PO₄ 0,5, M pH 7, 1mM EDTA, 0,25% SDS. On incube à l'étuve 68°C pendant 20 heures.

On dilue le contenu dans 1 ml NaH₂PO₄ 0,12 M, 0,1% SDS. On charge sur une colonne d'hydroxyapatite équilibrée à 60°C dans le même tampon. L'effluent 20 (matériel simple brin) est concentré par du sec-butanol et passé sur une colonne G-50 pour enlever le tampon phosphate. On ajoute de nouveau 7 µg de ARNm de chacune des lignées et on recommence l'hybridation et 25 le passage sur colonne. Après ces 2 passages, on récupère 7% de la quantité de la radioactivité du départ.

IV - Isolement et caractérisation des clones d'ADNc

30 L'hybridation avec la sonde et le criblage ont été effectuées comme décrit par Huynh (6) en utilisant des phages recombinants et la technique des filtres de Nylon. L'hybridation a été effectuée à 42°C avec préhybridation avec une solution d'hybridation de

type Southern et addition de la sonde soustraite MB - F55IIIE5 simple brin à $5 \cdot 10^6$ cpm/ml.

5 Environ 20.000 phages recombinants ont été criblés. Environ 120 pages positifs ont été obtenus avec la sonde soustraite décrite plus haut. Parmi ceux-ci 1 phage contenant un insert d'environ 200 paires de bases a été choisi puis amplifié dans pBS. Les inserts de ces phages ont été utilisés pour préparer une sonde marquée au ^{32}P comme décrit par
10 Triebel et al. (8). 38 phages parmi les 120 phages positifs hybridait avec cette sonde en réaction croisée. Les inserts de ces 38 phages ont permis de définir la famille LAG-2. Cette méthodologie est usuelle en biologie moléculaire (2).

15 La mise en culture des phages positifs, la purification des ADN correspondants, la purification des ADN complémentaires sous forme de fragments par excision à partir d'une électrophorèse sur gel d'agarose à point de gélification bas ont été réalisés selon les méthodes décrites par Maniatis(2) et Huynh(6).
20 V - Amplification et clonage de l'ADNc le plus long

La ligation des ADN complémentaires les plus longs de la famille LAG-2 dans le vecteur plasmidique pBS digéré par l'endonucléase EcoRI et traité par la
25 phosphatase alcaline d'intestin de veau, la transformation de bactéries JM 109 compétentes et le criblage des recombinants par un double système de sélection (ampicilline + X-gal/IPTG) ont été effectués selon des méthodes de génie génétique classiquement utilisées.

30 La purification et la préparation en quantité importante des ADN complémentaires recombinants clonés dans pBS ont été réalisés en utilisant la méthode de purification par gradient sur chlorure de césium décrite par Maniatis (2).

15

complémentaire à tester ont été préparées à partir d'une préparation pure de plasmides recombinants.

L'ADNc le plus long est l'ADNc FC24 dont la séquence est l'un des objets de l'invention.

5 L'analyse de la taille et de la répartition cellulaire des différents transcripts (ARN messenger) correspondant à chacune de ces familles, l'évaluation d'ensemble de la stratégie d'hybridation-soustraction par l'analyse de l'hybridation sur l'ARN messenger des
10 cellules Jurkat, Laz388, U937, K562, la détermination des familles intéressantes à distribution transcriptionnelle réduite ont pu être menées à bien grâce à la technique dite de "Northern blot" dont les conditions de réalisation ont été décrites par Triebel et al (8).

15 VI - Séquençage de l'ADNc FC24

Le séquençage de l'ADN complémentaire FC24 a été réalisé grâce à la "ADN polymérase fragment large" (enzyme de Klenow) dans une réaction de terminaison des chaînes nucléotidiques par des didéoxynucléotides
20 selon la méthode de Sanger, soit directement à partir du plasmide recombinant purifié (séquence de ADN double brin) soit indirectement après clonage dans le phage M13 (séquence d'ADN simple brin). Il faut noter que les ADNc ont été séquencés sur les 2 brins et que
25 la séquence a été aussi établie après que les fragments de ces ADNc (EcoRI-Pst et Eco RI-Xba) ont été reclés dans le plasmide pBS afin de faciliter l'interprétation des séquences faites sur de l'ADN double brin.

30 VII - Analyses du type Northern blot de l'expression du gène LAG-2

L'extraction de l'ARN total intracytoplasmique a été réalisée selon Triebel et al. (8). L'ARN a été séparé sur gel d'agarose en présence de glyoxal et

SUBSTITUTE SHEET

transféré sur une membrane de nylon toujours d'après
Triebel et al. (8). L'hybridation de la membrane de
nylon a été réalisée à 42° C en présence de 50 % de
formamide avec la sonde FC24 obtenue par marquage de
5 l'ADNc FC24 au ³²P et comme décrit par Triebel et al.
(8).

Il n'y a pas d'expression du gène LAG-2 dans
les lignées ayant servi à l'hybridation-soustraction
comme les lignées Jurkat, Laz 388, K562 et U927. Il
10 n'a pas été trouvé d'expression du gène LAG-2 dans des
tissus extra-hémapoïétiques comme par exemple dans le
cerveau ou dans une lignée d'hépatome. L'expression du
gène LAG-2 est uniquement retrouvée sous la forme d'un
message à environ 0,8 kb dans : 1) les lignées clona-
15 les ou polyclonales IL-2 dépendantes de type NK ou de
type T ; 2) dans les lymphocytes du sang périphérique
après stimulation par la phytohémagglutinine à partir
du jour 4 ou 5.

Par conséquent, l'expression du gène LAG-2
20 est induite par la stimulation antigénique ou mitogé-
nique des lymphocytes T ou NK. L'apparition de l'ex-
pression de ce gène est assez tardive après activation
(jour 4 à 5). L'expression est conservée sur de lon-
gues périodes (plusieurs mois) lorsque les lignées
25 lymphocytaires sont mises en culture avec l'interleu-
kine-2.

VIII - Analyses du type Southern blot du gène LAG-2

L'ADN génomique des lignées K562, Laz 388 et
Jurkat a été digéré avec des enzymes de restriction.
30 L'ADN digéré a été migré sur gel d'agarose 0,7 % et
transféré sur membrane de nylon tel que décrit par
Triebel et al. (8). Les filtres ont ensuite été hybri-
dés avec la sonde FC24 comme décrit par Triebel et al.
(8). Les mêmes fragments de restriction hybridant avec

la sonde FC24 ont été retrouvés après digestion avec EcoRI, BamHI ou HindIII, ce qui montre que tout l'ADN a été extrait. Avec EcoRI, on note 3 bandes caractéristiques à environ 2 kb, 3,3 kb et 5,2 kb. Ce sont ces 3 bandes qui, une fois clonées, serviront à établir la structure moléculaire du gène LAG-2 (voir paragraphe suivant). L'analyse de différents fragments de restriction a montré que le gène LAG-2 était très probablement unique et présent à une seule copie par génome haploïde.

IX - Isolement du gène LAG-2 et étude de sa région promotrice

On isole des clones d'ADN génomique à partir de la banque LY67 obtenue à partir d'ADN d'une lignée de cellules B humaines transformées par l'EBV, digérée partiellement par MboI et insérée dans le phage lambda 2001 comme décrit par Dariavach et al. (10). On marque le fragment de restriction FC24 par la méthode des amorces avec hexamères aléatoires décrite par Feinberg (11) et on l'utilise par cribler 2×10^5 plaques de la banque d'ADN de génome humain. On isole ainsi 6 clones appelés GC1 à GC6 et on caractérise les ADN des phages par des cartes de restriction à l'aide de la sonde FC24. Tous les clones donnent la même carte de restriction après hybridation. A partir du clone GC1, 3 fragments EcoRI hybridant avec la sonde FC24 sont isolés; ces fragments font 2 kb, 3,4 kb et 5,2 kb. Ils sont clonés dans le site EcoRI du plasmide pBS.

On construit ensuite des cartes de restriction détaillées de ces sous clones et on compare les résultats obtenus avec la carte de restriction de la séquence FC24 définie plus haut. De nombreux fragments sont obtenus sur gel d'agarose à point de gélification bas; ils sont sous clonés ensuite dans les bactériophages M13mp18, M13mp19. Les séquences de ces frag-

ments sont obtenues à partir d'ADN simple brin à l'aide de la technique de terminaison de chaîne dideoxy décrite par Sanger et al. (9).

Ainsi ont pu être définies les limites
5 exon-intron portant sur les 3 premiers exons ainsi que la séquence de la région promotrice. L'exon 1 comprend les nucléotides 2 à 76; l'exon 2, les nucléotides 77 à 179 et l'exon 3, les nucléotides 180 à 278 de la séquence FC24 décrite plus haut. Il est à noter que le
10 nucléotide en position +1 de la séquence FC24 n'est pas retrouvé à l'échelon génomique et il est possible que ce nucléotide (un C dans la séquence FC24) appartienne au linker EcoRI qui a servi au clonage dans la banque d'ADNc. Il est retrouvé un A à la position
15 correspondante dans la séquence génomique (position 680 de la séquence montrée aux pages 5 et 6). La séquence des exons est identique à la séquence du clone FC24 décrit plus haut et indique donc qu'il y a peu de polymorphisme génétique entre différents
20 individus puisque la banque d'ADNc dont est issu le clone FC24 d'une part, et la banque génomique LY67, d'autre part, sont issues de matériel cellulaire provenant de deux individus différents.

25 La séquence promotrice montrée à la Fig. 1 comprend 705 nucléotides, les 3 derniers correspondant aux nucléotides A, T et G (codon d'initiation de la traduction). Cette séquence correspond aux 702 nucléotides présents au niveau du gène LAG-2 en position 5'
30 du site d'initiation de la traduction (ATG) défini par l'analyse de l'ADNc FC24. Les sites de fixation des promoteurs possibles (soulignés) sont : 1/ une boîte TATA en position 386; 2/ une boîte CCAAT en position 291; 3/ un décanucléotide en type GM-CSF (séquence consensus GAAATTCAC) en position 183 (séquence GAACTAGCAC). Les deux premiers sites (TATA et CCAAT)

sont retrouvés de façon ubiquitaire dans les promoteurs des gènes eucaryotes. Le dernier site (décanucléotide de type GM-CSF) a été décrit comme étant une séquence relativement spécifique des cytokines, retrouvée dans la partie 5' du gène codant pour le GM-CSF et du gène codant pour l'IL-4 chez l'homme (12). 4/ Enfin, un site de fixation pour la protéine AP-1 séquence T G A C T C A est présent en position 367 à 373 (14 et 15).

10 X - Transcription in vitro et traduction du gène LAG-2

Afin de déterminer de façon définitive la région codante et la capacité d'être traduit de l'ARNm dérivé par transcription du clone FC24, nous avons transcrit les 2 brins de l'ADNc FC24 utilisant soit la T3, soit la T7 polymérase et comme substrat le clone FC24 dans le vecteur pBS. Les deux préparations d'ARN ont ensuite été traduites in vitro en utilisant un extrait de réticulocytes de lapin en présence de méthionine ³⁵S. L'ARN sens contenant la queue poly-A du côté 3' a été traduit en une protéine de masse moléculaire d'environ 16.000 daltons détectable en autoradiographie après migration sur gel de type SDS-PAGE. Cette masse moléculaire estimée est très semblable à la masse moléculaire théorique de 16.380 correspondant aux 145 acides aminés du polypeptide LAG-2 avec un signal peptide intact, non clivé. Aucun produit de translation n'a pu être détecté en utilisant l'ARN anti-sens comme substrat dans la réaction avec l'extrait de réticulocyte de lapin.

30 XI - Expression de la protéine LAG-2 recombinante

Nous avons employé un système utilisant un vecteur de type "baculovirus". Ce système permet de produire des protéines étrangères dans des cellules d'insecte, par exemple des cellules SF9 (dépôt ATCC CRRL 1711), en utilisant une recombinaison in vivo

20

entre un vecteur de transfert qui contient le gène étranger d'une part et d'autre part, le génome d'un virus. Après transfection du plasmide recombinant et du génome du virus, on sélectionne par purifications successives (criblage des recombinants) les cellules SF9 permettant d'obtenir une production de protéine recombinante importante. Cette protéine est normalement clivée (le peptide signal hydrophobe est enlevé à l'intérieur de la cellule) et glycosylée (au moins partiellement).

Détection de la protéine recombinante :

Un peptide synthétique de 24 acides aminés correspondant à la séquence NH₂ terminale déduite de la traduction du clone d'ADN FC24 a été synthétisé. Ce peptide a ensuite été couplé à une protéine porteuse, la KLH ("Keyhole Lympet Hemocyanin"). Des immunisations répétées à des lapins ont permis d'obtenir un sérum réagissant au 1/10000ème dans des tests de type ELISA avec ce peptide synthétique. La fraction immunoglobuline de ces sérums de lapin a été purifiée sur colonne de protéine A - Sépharose.

Des surnageants de cellules SF9 infectées par le clone recombinant de virus contenant le fragment FC24 ont été obtenus au 3ème jour de la culture et ont été testés par la technique dite du "Western blot" avec les anticorps purifiés anti-peptidiques anti-FC24 décrits plus haut. On a ainsi obtenu un signal net correspondant à une protéine d'environ 14 kd après révélation avec des anticorps de chèvre anti-lapin marqués à la peroxydase.

XII - Analyse de la protéine LAG-2 recombinante

1) Purification sur colonne d'affinité et analyse N-terminal de la protéine recombinante

Les anticorps de lapin anti-peptide

NH₂-terminal de l'ADNc LAG-2 ont été purifiés par passage sur Protéine A - Sépharose. Ces anticorps purifiés ont ensuite été couplés sur CH-sépharose active à raison de 5 µg d'anticorps par ml de gel. Les tampons dilution utilisés pour la colonne d'immuno-affinité sont les suivants :

- Tampon 20mM TRIS 10 % éthylène glycol 0,1 % N-octyl glucopyrannoside pH 7,5 (tampon de charge)
- Tampon 20mM TRIS 10 % éthylène glycol 0,1 % N-octyl glucopyrannoside 0,25 M NaCl pH 7,5 (tampon de lavage)
- Tampon 50mM glycine pH 2,5 (tampon d'élu-tion)
- Tampon 50mM triéthylamine pH 11 (tampon de régénération)
- Tampon 20mM TRIS base 2,5 % mannitol (pH spontané env. 9)
- Tampon 20mM TRIS 10 % éthylène glycol 0,1 % N-octyl glucopyrannoside 0,01 % azoture de sodium pH 7,5 (tampon de conservation de l'immuno-absorbant)

2) Mode opératoire

- 160 ml de surnageant de culture de cellules SF9 infectées par baculovirus ayant intégré l'ADNc FC24 (clone 5-01-A6) sont dilués au 1/2 en tampon de charge et chargés sur 5 ml d'immuno-absorbant avec un débit de 0,7 ml/mm (vitesse linéaire = 9,5 cm/h) à température ambiante

- le gel est ensuite lavé avec le tampon de charge jusqu'à ce que la densité optique à 280 se stabilise (environ 0,080 AU)

- le gel est lavé avec le tampon de lavage (0,25 M NaCl) jusqu'à D.O environ 0

- les protéines fixées sont éluées au moyen du tampon d'élu-tion froid : l'éluat est recueilli dans un égal volume de tampon 20 mM TRIS 25 mg/ml mannitol

- la colonne est lavée par le tampon de

régénération. (environ 10 volumes de gel) puis est ré-équilibrée en tampon de charge. Elle est enfin conditionnée à 4 C en tampon de conservation.

3) Analyse des éluats en SDS-PAGE

5 200 ul de chaque tube d'éluat sont concentrés à sec après avoir été neutralisés par 10 µl de TRIS-base 1 M. Les échantillons sont repris dans 20 µl de tampon d'échantillon d'électrophorèse et 1 ul de cet échantillon est déposé sur gel. Le gel SDS est
10 ensuite coloré au bleu de Coomassie. On estime la quantité de la protéine LAG-2 (bande à 14 kd) à environ 500 ng à 1 µg/ml d'éluat.

4) Séquençage N-terminal après SDS-PAGE et transfert sur membrane

15 a) **SDS PAGE**

L'électrophorèse des protéines est faite selon la méthode décrite par Shagger et Von Jagow (Anal. Biochem., 166:368-379, 1987).

b) **Transfert et microséquence**

20 La technique utilisée est celle décrite par P. MATSUDAIRA (JBC, vol. 262, 21:10035-10038, 1987). Après SDS PAGE ou transfert sur membrane PVDF et découpage du spot de 14 kd, on analyse la séquence des 20 premiers amino-acides par la méthode automatique de
25 dégradation d'EDMAN au moyen d'un séquenceur ABI 470A. Les résultats sont :

CYCLE	AMINO-ACIDE
1	Arg Tyr Ser Pro Met Val Ala Gly Glu
2	Leu
30 3	Ser
4	?
5	Glu
6	Tyr
7	Tyr

23

	8	Asp Gly
	9	Leu
	10	Ala
	11	?
5	12	Ala
	13	?
	14	Leu
	15	?
	16	Asp
10	17	Glu
	18	Glu
	19	Lys
	20	Ser

Il est à noter que l'indétermination du premier amino-acide est habituelle dans la technique utilisée.

Conclusion :

Cette séquence correspond bien à la séquence de la protéine LAG-2 déduite de la traduction du clone FC24 décrit plus haut et indique que le signal peptide est clivé entre la position 21 et la position 22. L'arginine est donc l'acide aminé terminal de la protéine LAG-2 mature.

XIII - Immunoprécipitation de la protéine LAG-2 naturelle

Les immunoprécipitations ont été faites après marquage interne des cellules F55IIIIE5 (d'où est originaire le clone d'ADNc FC24) et comme contrôle la cellule B, EBV-transformée, Laz 388. Les protéines des cellules (3×10^7 cellules) ont été marquées avec la méthionine ^{35}S (200 $\mu\text{Ci/ml}$) pendant 4 heures à la concentration de 10^7 cellules/ml. Après marquage, le surnageant des cellules a été obtenu par centrifugation et dilué 5 fois avec un tampon phosphate (pH 7,2)

SUBSTITUTE SHEET

0,01 M contenant 1 % de triton X-100 et 0,1 % de Na-desoxycholate. Les immunoprécipitations ont été réalisées avec les hétéro-anticorps de lapin couplés à des billes de Sépharose - Protéine A tel que décrit par Moingeon et al. (13). Les protéines LAG-2 immunoprécipitées ont été dissociées des billes de Sépharose 4B par une incubation en tampon de charge SDS (3 % de SDS à 100° pendant 3 minutes) et soumis à un gel de polyacrylamide SDS (15 % d'acrylamide) en conditions réduites et non réduites (5 % de β -mercaptoéthanol). En conditions réduites et non réduites, on obtient une bande à environ 15 kd après autoradiographie. Cette bande est retrouvée dans le surnageant de la cellule F55IIIIE5 mais pas dans le surnageant contrôle de la cellule Laz 388. Ces expériences indiquent donc que la protéine LAG-2 est bien sécrétée de façon naturelle par les cellules activées humaines. D'autre part, le poids moléculaire retrouvé est semblable au poids moléculaire de la protéine recombinante produite dans le système dit du baculo-virus.

REFERENCES

1. Nowill, A., P. Moingeon, A. Ythier, M. Graziani, F. Faure, L. Delmon, M. Rainaut, F. Daffos, C. Bohuon and T. Hercend, 1986. Natural killer clones derived from fetal (25 wk) blood : probing the human T cell receptor with WT31 monoclonal antibody. *J. Exp. Med.* 163: 1601.
2. Maniatis, T., E.F. Fritsch and J. Szmbrook 1982. *Molecular cloning : A laboratory manual*, Cold spring harbor laboratory New York.
3. Mechler, B., and T.H. Rabbitts 1981. Membrane-bound ribosomes of myeloma cells IV. mRNA complexity of free and membrane-bound polysomes. *J. Cell Biol.* 88:29.
4. Aviv, H., and P. Leder, 1972. Purification of biologically active globin messenger RNA by chromatography on oligothymidilic acid cellulose. *Proc. Natl. Acad. Sci. USA* 69 : 1408.
5. Gubler, U., and B.J. Hoffman, 1983. A simple and very efficient method for generating cDNA libraries. *Gene.* 25 : 263.
6. Huynh, T.V., R.A. Young and R.W. Davis, 1985. *DNA cloning : A practical approach.* 49-78, D. Glover Editor. IRL Press. Oxford. United Kingdom.
7. Davis, M.M., D.I. Cohen, E.A. Nielsen, M. Steinmetz, W.E. Paul and I. Hood, 1984. Cell-type specific cDNA probes and the murine I region : the localization and orientation of A a. *Proc. Natl. Acad. Sci. USA.* 81:2194.
8. Triebel, F., M. Graziani, F. Faure, S. Jitsukawa and T. Hercend. 1987. Cloned human CD3 - lymphocytes with NK-like activity do not express nor rearrange TCR gamma genes. *Eur. J. Immunol.* 17:1209.

9. Sanger, F., S. Nicklen and A.R. Coulson, 1977. DNA sequencing with chain-terminating inhibitors. Proc. Natl. Acad. Sci. USA 75:5463.
10. Dariavach, P., G. Lefranc and M.P. Lefranc, 1987. Human Immunoglobulin Clambda6 gene encodes the Kern/Cz-lambda chain and Clambda4 and Clambda5 are pseudogenes, Proc. Natl. Acad. Sci. USA 84:9074.
11. Feinberg, A.P., and B. Vogelstein. 1983. A technique for radiolabeling DNA restriction endonuclease fragments to high specific activity, Anal. Biochem. 132:6.
12. Arai, N., Nomura, D., Villaret, D., De Waal Malefijt, R., Seiki, M., Yoshida, M., Minoshima, S., Fukuyama, R., Maekawa, M., Kudoh, J., Shimizu, N., Yokota, K., Abe, E., Yokota T., & Takebe, Y. (1989). Complete nucleotide sequence of the chromosomal gene for human IL-4 and its expression. The Journal of Immunology, 142, 274-282.
13. Moingeon, P., S. Jitsukawa, F. Faure, F. Troalen, F. Triebel, M. Graziani, F. Forestier, D. Bellet, C. Bohuon and T. Hercend. 1987. A gamma-chain complex forms a functional receptor on cloned human lymphocytes with natural killer-like activity. Nature. 325:723.
14. Angel, P., Imagawa, M., Chiu, R., Stein, B. Imbra, R. Rhamdors, H.J. Jonat, C. Herrlich, P. & Karin, M. (1987) Cell 49, 729-739.
15. Lee, W., Mitchell, P. & Tjian, R. (1987) Cell 49, 741-752.

Symboles des acides aminés

	A	Ala	alanine
5	C	Cys	cytéine
	D	Asp	acide aspartique
	E	Glu	acide glutamique
	F	Phe	phénylalanine
	G	Gly	glycine
10	H	His	histidine
	I	Ile	isoleucine
	K	Lys	lysine
	L	Leu	leucine
	M	Met	méthionine
15	N	Asn	asparagine
	P	Pro	proline
	Q	Gln	glutamine
	R	Arg	arginine
	S	Ser	serine
20	T	Thr	thréonine
	V	Val	valine
	W	Trp	tryptophane
	Y	Tyr	tyrosine

REVENDICATIONS

1. Lymphokines constituées par ou comprenant la séquence peptidique

R L S P E Y Y D

5 L A R A H L R D E E K S C P C L A Q E G P Q G D L
 L T K T Q E L G R D Y R T C L T I V Q K L K K M V
 D K P T Q R S V S N A A T R V C R T G R S R W R D
 V C R N F M R R Y Q S R V I Q G L V A G E T A Q Q
 I C E D L R L C I P S T G P L

10 et les séquences qui en diffèrent par un ou plusieurs amino-acides et qui possèdent la même activité.

2. Lymphokines selon la revendication 1, constituées par la séquence peptidique

X - R L S P E Y Y D L A R A H L R D E E K S C P C
 15 L A Q E G P Q G D L L T K T Q E L G R D Y R T C L
 T I V Q K L K K M V D K P T Q R S V S N A A T R V
 C R T G R S R W R D V C R N F M R R Y Q S R V I Q
 G L V A G E T A Q Q I C E D L R L C I P S T G P L

20 dans laquelle X est choisi parmi H, un reste méthionine ou la séquence :

M A T W A L L L L A A M L L G N P G L V F S

et les séquences qui en diffèrent par un ou plusieurs amino-acides et qui possèdent la même activité.

25 3. Séquence d'ADN comprenant une séquence d'ADN codant pour une lymphokine selon la revendication 1 ou la revendication 2.

4. Séquence d'ADN codant pour une lymphokine selon la revendication 1 ou la revendication 2.

30 5. Séquence d'ADN selon la revendication 4 comprenant essentiellement la séquence

10 20 30 40 50 60

CGGCATCTCA GCGGCTGCC CACCATGGCT ACCTGGGCC TCCTGCTCT TGCAGCCATG

70 80 90 100 110 120

CTCCTGGGCA ACCCAGGTCT GGTCTTCTCT CGTCTGAGCC CTGAGTACTA CGACCTGGCA

29

```

      130      140      150      160      170      180
AGAGCCCCACC TGCGTGATGA GSAGAAATCC TGCCCCGTGCC TGGCCCCAGGA GGGCCCCCAG

5      190      200      210      220      230      240
GGTGACCTGT TGACCAAAC ACAGGAGCTG GGCCGTGACT ACAGGACCTG TCTGACGATA

      250      260      270      280      290      300
GTCCAAAAC TGAAAGAGAT GGTGGATAAG CCCACCCAGA GAAGTGTTC CAATGCTGCG

10     310      320      330      340      350      360
ACCCGGGTGT GTAGGACGGG GAGGTCACGA TGGCGCGACG TCTGCAGAAA TTTCATGAGG

      370      380      390      400      410      420
AGGTATCAGT CTAGAGTTAT CCAGGGCCTC GTGGCCGGAG AACTGCCCA GCAGATCTGT

15     430      440      450      460      470      480
GAGGACCTCA GGTGTGTAT ACCTTCTACA GGTCCTCTC GAGCCCTCTC ACCTTGTCTT

      490      500      510      520      530      540
GTGGAAGAG CACAGGCTCC TGTCCTCAGA TCCCGGGAC GTCAGCAACC TCTGCCGGCT

20     550      560      570      580      590      600
CCTCGCTTCC TCGATCCAGA ATCCACTCTC CAGTCTCCCT CCCCCTGACTC CCTCTGCTGT

      610      620      630      640      650      660
CCTCCCCCTCT CAGGAGAATA AAGTGTCAAG CAAG

```

25 6. Composition pharmaceutique comprenant à titre de principe actif une lymphokine selon la revendication 1 ou la revendication 2.

7. Anticorps monoclonaux dirigés contre une lymphokine selon la revendication 1 ou la revendication 2 ou une séquence immunogène d'une telle lymphokine.

8. Hybridomes produisant des anticorps monoclonaux selon la revendication 7.

SUBSTITUTE SHEET

30

9. Plasmide comprenant une séquence d'ADN codant pour une lymphokine selon la revendication 1 ou 2.

5 10. Vecteur d'expression comprenant une séquence d'ADN codant pour une lymphokine selon la revendication 1 ou 2.

11. Hôte transformé avec un vecteur selon la revendication 10.

10 12. Séquence d'ADN comprenant essentiellement comme séquence promotrice tout ou partie de la séquence

```

          10          20          30          40          50          60
GGTACCACCT CTTTCAGCTT CACTCTTCC ATTTCCACG TGAACAGGCC TTCTAGCCTG

15          70          80          90          100          110          120
GAGGAGCTAC AGCTGCCTTT TTGAGATGCT GAGGCACCCT GTCTGAAGAA GGCCCTCACA

          130          140          150          160          170          180
TCACTCAACT TGA CTAGTGG GTGAGCCCTT GGAGAGGCTT CCCAGCCTCT GCTCTTCAAG

20          190          200          210          220          230          240
CCGAAGTACC ACAGGGGACA CGAGTCCAGA GTTACAGGAC CCCAGCTATG GTTCATGTGT

          250          260          270          280          290          300
AAAGGGAACC ATTAGGCAAC CAGGGGAAAT GATGAAGAAG ATCTAGATTT ACAAATGTGG

25          310          320          330          340          350          360
AAAGATGTTT GTGGTATATT GTTAAATTAA AAAGCTGTTT AAAAATAGTT TTTGGGTCAA

          370          380          390          400          410          420
GTGAGATGAC TCACTTATAC TTTTAGTATA AGTATGTCCC ATGCAATATC TGGAACGTAC

30          430          440          450          460          470          480
TTGTACTAAG GGGTTTCTCC CTCCGTCCGC ACATCCCAGG CATCCTGGCA GCTGCTGGCC

```

SUBSTITUTE SHEET

5 490 500 510 520 530 540
TCCAGCAACC CCACATTCTA GTTGTGTGGG AGTGGGGTGT GGCATGGACC CTGTGGCTAC

 550 560 570 580 590 600
CACTGCCCTG ACCTGCTTCT TCACACACTG GTATTTGTAT CTGTGGTAAA CTCAGTGACA

10 610 620 630 640 650 660
CGGGGGAGAT GACATACAAA AAGGGCAGGA CCTGAGAAAG ATTAAGCTGC AGGCTCCCTG

 670 680 690 700 710 720
CCATAAAAC AGGGTGTAAG GGCATCTCAG CGCTGCCCCA CCATG

15

13. Vecteur d'expression comprenant une séquence d'ADN selon la revendication 12.

14. Hôte transformé par un vecteur d'expression comprenant une séquence d'ADN promotrice selon la revendication 12 et une séquence d'ADN codant pour une lymphokine selon la revendication 1 ou 2 pour l'expression de ladite lymphokine sous le contrôle de ladite séquence promotrice.

20

1 / 1

10 20 30 40 50 60
 GGTACCACCT CTTTCAGCTT CACTCTTTCC ATTTTCCACG TGAACAGGCC TTCTAGCCTG

70 80 90 100 110 120
 GAGGAGCTAC AGCTGCCTTT TTGAGATGCT GAGGCACCCT GTCTGAAGAA GGCCCTCACA

130 140 150 160 170 180
 TCACTCAACT TGACTAGTGG GTGAGCCCTT GGAGAGGCTT CCCAGCCTCT GCTCTTCAAG

190 200 210 220 230 240
 CCGAAGTACC ACAGGGGACA CGAGTCÇAGA GTTACAGGAC CCCAGCTATG GTTCATGTGT

250 260 270 280 290 300
 AAAGGGAACC ATTAGGCAAC CAGGGGAAAT GATGAAGAAG ATCTAGATTT ACAAATGTGG

310 320 330 340 350 360
 AAAGATG TTC GTGGTATATT GTTAAATTAA AAAGCTGTTT AAAAATAGTT TTTGGGTCAA

370 380 390 400 410 420
 GTGAGATGAC TCACTTATAC TTTTAGTATA AGTATGTCCC ATGCAATATC TGGAACGTAC

430 440 450 460 470 480
 TTGTAATAAG GGGTTTCTCC CTCCGTCGGC ACATCCCAGG CATCCTGGCA GCTGCTGGCC

490 500 510 520 530 540
 TCCAGCAACC CCACATTCTA GTTGTGTGGG AGTGGGGTGT GGCATGGACC CTGTGGCTAC

550 560 570 580 590 600
 CACTGCCCTG ACCTGCTTCT TCACACACTG GTATTTGTAT CTGTGGTAAA CTCAGTGACA

610 620 630 640 650 660
 CGGGGGAGAT GACATACAAA AAGGGCAGGA CCTGAGAAAG ATTAAGCTGC AGGCTCCCTG

670 680 690 700 710 720
 CCCATAAAAC AGGGTGTAAG GGCATCTCAG CGCTGCCCCA CCATG

FIG. 1

SUBSTITUTE SHEET